

18 décembre 2007

Toutes les organisations syndicales se sont rencontrées pour discuter et exiger l'ouverture de nouvelles négociations salariales 2007.

A l'exception de nos camarades de Sud Solidaires, seul signataire de l'accord salarial 2007, tous les syndicats constatent à l'évidence que les augmentations de salaire 2007 (1,6% en niveau et 0,8% en masse) sont ridicules face à l'inflation qui affiche 2,5%... !

Le porte monnaie et le pouvoir d'achat des Traminots en prennent un sacré coup en cette fin d'année !!!

La direction doit revoir sa copie et ne doit pas se contenter de déclarer en CE que tous les indicateurs sont bons, le président du SMTC Jean-Luc Moudenc ne doit pas se contenter des mêmes déclarations à la presse, sans que les salariés de TRU ne puissent vivre du fruit de leur travail.

Dés maintenant la direction doit ouvrir de nouvelles négociations pour permettre à tous les traminots de bénéficier du même niveau d'augmentation que celui de l'inflation soit 2,5%.

L'accord des NAO 2007 aurait dû comporter une « clause de revoyure » permettant de nouvelles négociations, lorsque l'inflation est supérieure aux augmentations de salaire. Jamais un accord de salaire ne doit être signé sans cette clause qui doit permettre d'obliger l'employeur à ouvrir de nouvelles négociations en construisant un rapport de force.

La direction a bien manœuvré dans sa rédaction de cet accord entre l'absence de cette clause, puis des négociations catégorielles sur des primes ( PIBC ), puis un pseudo dispositif d'intéressement (que certains ont travesti en prime exceptionnelle) , et une revalorisation du point 100 de 0,8% en masse.

Les organisations syndicales, CFTC, CFDT, FO, CGC, et CGT ont donc décidé d'un courrier commun, adressé à la direction de Tisséo, pour demander l'ouverture de nouvelles négociations (Voir page 2 et transmise en copie à nos camarades de Sud Solidaires) :

- ⇒ Pour la revalorisation du point 100 au niveau de l'inflation
- ⇒ Pour le versement d'une VERITABLE prime (Ligne B) pour tous les Traminots.

Il est clair pour, les organisations syndicales, CFTC, CFDT, FO, CGC, et CGT qu'attendre les NAO 2008 ne permettra jamais aux Traminots de rattraper la perte du pouvoir d'achat de 2007.

Nos camarades de Sud Solidaires ne veulent pas s'engager sur le terrain de l'unité, et considèrent les augmentations salariales de 2007 comme suffisantes.

Nous ne savions pas qu'en signant l'accord salarial 2007, Sud s'était engagé avec la direction pour garantir la paix sociale (Copie des courriers adressés par Sud à la direction page 3 et 4 et adressés en copie au Comité d'entreprise) ; nous comprenons maintenant mieux pourquoi ils ont retiré leur préavis à l'ouverture de la ligne B. Cet engagement de Sud explique peut être pourquoi la prime exceptionnelle LIGNE B s'est volatilisée.

Pour couronner le tout et contrairement à leur souhait d'unité syndicale exprimé dans leur tract n° 239, ils demandent SEUL l'ouverture des NAO 2008 en janvier.

Comprenez qui pourra... en attendant les Traminots « TRINQUENT » !!!

# SYNDICATS TISSEO RESEAU URBAIN CFTC - FO - CGT - CFDT - CGC

Toulouse le 17 décembre 2007

Monsieur Alexandre Murat  
Directeur de Tisséo Réseau-Urbain

Monsieur le Directeur,

Les organisations syndicales CFTC - FO - CGT - CFDT et CGC, vous demandent la réouverture des NAO 2007 en application du principe des clauses de revoyure qui devraient figurer sur tous les bons accords de salaire. Elles permettent de se revoir lorsque l'écart entre l'inflation et les augmentations consenties est trop important.

Indice des prix de l'ensemble des ménages hors tabac :

Janvier 2007 : 113,19 novembre 2007 : 116,02, soit une inflation de 2,5% en 11 mois, elle pourrait être de plus de 4% en 2007, si on se réfère aux produits de grande nécessité (panier de la ménagère et carburant).

Dans l'accord signé entre la Direction et SUD, la valeur du point progresse de 1,6% en niveau et de 0,8% en masse du fait des augmentations de 0,6% en septembre et novembre 2007.

**La perte du pouvoir d'achat est incontestable et importante, d'où la légitimité de notre demande, renégocier la valeur du point pour l'année 2007.**

Cette légitimité est renforcée par la réussite du nouveau réseau et par son énorme succès commercial. C'est pourquoi il n'est pas acceptable que la prime de 200 € versée pour la réussite technique de l'ouverture de la ligne B puisse être présentée comme une prime d'intéressement commercial.

La prime proposée pour l'intéressement commercial doit être aussi conséquente que le succès commercial du nouveau réseau, annoncé le 13/12/2007 par le président du SMTC Jean-Luc Moudene. Nous souhaitons la négocier au plus tôt sur la base d'un minimum de 300 €.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Veuillez agréer, messieurs les Directeurs et le délégué syndical SUD, l'expression de nos respectueuses salutations.

Syndicat  
CFTC



Syndicat  
CGT



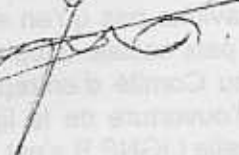
Syndicat  
FO



Syndicat  
CFDT



Syndicat  
CGC



Copie aux délégués syndicaux SUD